

Nouvelle portabilité des numéros de téléphone mobile

Soumis par Administrator
21-02-2007

Le nouveau dispositif de portabilité du numéro des numéros mobiles devra entrer en vigueur courant mai. Ce dispositif permet la portabilité du numéro chez n'importe quel opérateur mobile (Bouygues Telecom, Orange, SFR et les MNVO) en moins de 10 jours et devait être mis en place au 1er Janvier. Les opérateurs ont argué des difficultés techniques à la mise en place des nouvelles dispositions.

L'ARCEP, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, doit recommander au Ministère de l'Industrie une date pour la mise en application de ces nouvelles dispositions. Selon la Lettre de l'Expansion, cela devrait être fait au 21 mai.

source: echosdunet

[Ecrire un commentaire](#)